

**COLLEGE Michel
CHASLES
B.P.60061
28232 EPERNON Cedex**

N° de séance : 4

**Date : 22 janvier 2019
Heure de début : 18h00
Heure de fin : 18h50**

Présidence : Monsieur BELAYACHI

**Secrétariat : M. M YOUNBI
Nombre de membres présents :**

**Procès-verbal
De la séance du conseil
d'administration
du 22 janvier 2019**

Quorum : 13

CHAPITRE I : Conseil d'Administration	Réservé à l'administration destinataire
<p>Etaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none">- Monsieur BELAYACHI, Principal, ouvre la séance à 18 heures - Quorum atteint :- Personnes présentes <p>M. BELAYACHI, M YOUNBI, Mme MAURICE, Mme CECCHI, M. ACHAINTE, M. SACQUET, Mme FONTENEAU, Mme GAGNEAU, Mme SACQUET, Mme BOYER, M. GARREAU, Mme NOUGUEREDÉ, Mme BOISSET, M. COUSSEINS, Mlle SACQUET MELISSA, Mlle AUGER Sarah, Mme BRACCO, M BELHOMME.</p> <p>TITRE CONSULTATIF : M. DELACOUX, excusé.</p> <p>M YOUNBI est déclaré secrétaire de séance.</p> <p>Approbation de l'ordre du jour</p> <p><u>I Conseil d'administration :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Approbation de l'ordre du jour- Approbation du PV du conseil d'administration du 29 novembre 2018 <p><u>II Gestion financière</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Sorties et voyages- Contrats et conventions <p><u>III Bilan</u></p> <p>DGH</p> <p><u>IV Questions diverses</u></p> <p>Ouverture de la séance à 18h00 avec 16 membres</p> <ul style="list-style-type: none">- Approbation de l'ordre du jour <p><i>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité</i></p>	

18h05 passage à 17 membres

18h10 passage à 18 membres

- Approbation du PV du CA précédent

Le compte rendu du précédent CA du 29 novembre est présenté à l'approbation du CA.

Un représentant de parents d'élèves FCPE signale l'omission du titre introduisant les questions des représentants de la FCPE dans le PV au chapitre questions diverses.

Modification apportée au PV du CA du 29 novembre :

Questions FCPE :

Bilan sur les RV parents/Profs de vendredi dernier.

Les RV se sont-ils étalés sur l'après-midi de vendredi ? Combien de parents ont pu se déplacer ?

En comparaison avec l'organisation de l'année dernière, y a-t-il eu plus de parents ou moins ?

Bilan sur les stages de 3^{ème}.

Nous sommes à 15 jours du début des stages, tous les élèves ont-ils trouvé un stage ?

Si non, qu'est-il prévu pour eux ?

(Y compris pour les 9 élèves de moins de 14 ans ?)

La réforme du Bac

Qu'en est-il ? Toutes les explications données aux élèves et parents sont obsolètes à ce jour. C'est apparemment le flou total pour tous... Nous sommes à quelques mois des choix d'orientation et rien n'est encore véritablement établi.

Problème réception de mails sur la boîte de la vie scolaire.

Nous avons fait des tests et tous les mails ne sont apparemment pas reçus (Nous n'avons pas encore tous les résultats des tests à ce jour). Peut-on résoudre ce problème ?

Lors du CVC les garçons ont demandé : *des séparations dans les urinoirs et des verrous aux portes. Est-ce que les travaux vont être faits ?*

Est-ce que tous les PPRE proposés au conseil du dernier semestre de juin sont mis en place pour cette année ?

Rencontre/ateliers sur le futur lycée du vendredi 16/11

Est-ce qu'un compte-rendu sera transmis ?

Il a été évoqué un rehaussement de la clôture du collège côté entrée A. Ces travaux devaient être votés par le Conseil Départemental. Qu'en est-il ?

Exercice de confinement (attentat/intrusion)

Comment s'est passé cet exercice ? Quels sont les retours ?

- Le conseil départemental prévoit de renouveler et moderniser le matériel informatique dans les collèges d'Eure et loir. (annonce sur les radios semaine dernière) Qu'en sera-t-il pour Michel Chasles ?

Résultat du vote :

Abstention : 0 Contre : 1 Pour : 17

**COLLEGE Michel
CHASLES
B.P.60061
28232 EPERNON Cedex**

N° de séance : 4

**Date : 22 janvier 2019
Heure de début : 18h00
Heure de fin : 18h50**

Présidence : Monsieur BELAYACHI

Secrétariat : M. YOUMBI

Nombre de membres présents : 18

**Procès-verbal
De la séance du conseil
d'administration
du 22 janvier 2019**

Quorum : 13

CHAPITRE II : Gestion financière	Réservé à l'administration destinataire
<p>1 Voyages</p> <p>a- Point sur les voyages</p> <ul style="list-style-type: none">- Voyage en Angleterre et Espagne : il y a eu des désistements. On fera appel à des élèves de 4^{ème}. Il s'agira d'élèves délégués ou éco-délégués. Plusieurs élèves ne souhaitent pas participer au séjour dans l'Est alors que certains s'étaient préalablement engagés lors du sondage du début d'année. Les places disponibles seront proposées aux élèves de 4^{ème}.- Voyage en Allemagne : présentation par Madame la gestionnaire du budget prévisionnel de l'échange avec l'Allemagne du 25/03 au 8 avril 2019. La gestionnaire souligne les difficultés à organiser cet échange notamment par rapport aux billets d'avion. La participation des familles s'élève pour l'instant à 382€ mais sera diminuée par l'attribution des subventions de l'OFAJ, du Comité de Jumelage et de l'établissement scolaire allemand. Présentation au vote. Résultat du vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 18- Séjour la Loire à vélo : présentation par la gestionnaire du budget prévisionnel pour ce séjour prévu du 17 au 21 juin 2019 pour les 5^{ème} B. La participation des familles s'élève à 250€. Résultat du vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 18- Sortie au Clos Lucé : La gestionnaire présente le budget de la sortie prévue le 13 mai 2019 pour les classes de 5^{ème} C et 5^{ème} D. Elle précise qu'il a été difficile de trouver un bus disponible à cette date. La participation des familles est de 41€. Résultat du vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 18	-

- **Sortie au Musée du Quai BRANLY** dans le cadre du projet ETHNOART pour les 3eme C le 22 mars 2019. L'ensemble des dépenses de 745€ sera prise en charge par le collège dont 200€ sur la subvention Ethnoart.

b- Réunions d'information sur les voyages

Information des membres du conseil d'administration sur la tenue d'une réunion d'information à destination des familles sur les voyages le 5 février pour l'Espagne 18h30 et le 7 février pour l'Angleterre à 18h00 au collège Michel Chasles.

Les dates pour le voyage dans l'Est et celui en Allemagne seront fixées prochainement.

2. CONTRATS ET CONVENTIONS

- **CAPOIERA** : La gestionnaire présente la convention avec le CDJ28 qui viendra animer un atelier sur la CAPOIERA aux élèves de 3eme C dans le cadre du projet Ethnologue en herbe.

Résultat du vote :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour 18

3. CREDITS GLOBALISES :

Suite à la réception de 1823€ de subvention globalisée du Rectorat, la gestionnaire propose la répartition suivante : 913€ carnets de correspondance et 910€ droits de reprographie afin de faire face aux dépenses de 2019.

Résultat du vote :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 18

4. PROJET DEBAT PUBLIC

Le collège organise en partenariat avec l'association Café citoyen d'Epéron un travail pour l'animation d'un débat. Ce travail concernera un groupe d'éco-délégués qui sera encadré par trois professeurs. L'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir les outils pour animer un débat.

Un thème sera choisi parmi quatre qui seront proposés aux élèves.

Un travail de préparation sera mené avec une classe de troisième avant la tenue d'un débat public qui sera programmé le 18 mars et animés par les élèves encadrés par les professeurs et les membres de l'association qui ont participé au projet.

Le chef d'établissement informe le Conseil d'Administration de la tenue d'une conférence le 31 janvier 2019 avec les troisième sur le thème de la Shoa.

**COLLEGE Michel
CHASLES
B.P.60061
28232 EPERNON Cedex**

N° de séance : 4

**Date : 22 janvier 2019
Heure de début :
Heure de fin :**

Présidence : Monsieur BELAYACHI

Secrétariat : M. YOUMBI

Nombre de membres présents : 18

**Procès-verbal
De la séance du conseil
d'administration
du 22 janvier 2019**

Quorum : 13

CHAPITRE III - BILANS	Réservé à l'administration destinataire
<p>Instances :</p> <p>Présentation de la structure et explication par Monsieur le principal du calcul de la dotation horaire accordée à l'établissement pour la rentrée 2019.</p> <p>Monsieur le principal présente le tableau de la répartition des heures allouées. Des explications sont données sur les différents choix opérés dans le cadre de l'autonomie de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none">- poursuite de la bilangue (heures prises sur la marge d'autonomie). En 5ème, 4ème et 3ème, il y aura pour chaque niveau 5 groupes d'espagnol et 1 groupe d'allemand.- maintien de 2 heures de chorale.- Poursuite de la classe foot 6ème-5ème- Heures projet réparties selon disciplines. <p>La répartition de la DGH est présentée au vote.</p> <p>Résultat du vote :</p> <p>Abstention : 1 Contre : 1 Pour : 16</p>	

**COLLEGE Michel
CHASLES
B.P.60061
28232 EPERNON Cedex**

N° de séance : 4

**Date : 22 janvier 2019
Heure de début : 18h00
Heure de fin : 18h50**

Présidence : Monsieur BELAYACHI

Secrétariat : M. YOUMBI

Nombre de membres présents : 18

**Procès-verbal
De la séance du conseil
d'administration
du 22 janvier 2019**

Quorum : 13

CHAPITRE IV - QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'administration destinataire
<p>Question représentants des représentants des parents d'élèves :</p> <p>Questions PEEP :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bilan opération 'chocolats de Noël' : 413.81€ seront reversés au collège par la PEEP Val Drouette. Nous proposons de voter pour l'affectation aux voyages scolaires. <p>Don de la PEEP Val Drouette :</p> <p>Il a été décidé que ce don soit affecté pour participer au financement de sorties.</p> <p>Résultat du vote : Approbation à l'unanimité.</p> <ul style="list-style-type: none">- Cour du collège toujours éclairée toutes les nuits et weekends. <p>Réponse : le problème a été résolu avec un réglage plus adapté de la minuterie (coupure de 21h00 à 5h30)</p> <ul style="list-style-type: none">- Sécurisation des accès piétons et vélos au collège : retour sur la réunion qui s'est tenue le 20 décembre dernier. <p>La réunion a eu lieu le 20 décembre en présence de Madame la conseillère départementale, de Monsieur le directeur du service éducation du conseil départemental, de Madame la déléguée municipale en charge de la sécurité, de deux membres de la police municipale, du conseiller prévention de la DSDEN, du responsable du service des travaux de la commune d'Epernon, d'un représentant de parents d'élèves PEEP, du principal du collège.</p> <p>Lors de cette réunion avait pour objet la recherche de solutions pour la question du danger que peut représenter le déplacement des élèves aux abords du collège aux heures d'entrée et de sortie par le portail A.</p> <ul style="list-style-type: none">- Ouverture du portail B <p>Concernant l'ouverture du portail B, le principal du collège a répondu que cette solution n'était pas envisageable car l'accès est</p>	

réservé au passage des véhicules de livraison qui approvisionnent la restauration scolaire. On ne peut dans ce cas mélanger l'accès élèves et l'accès des véhicules.

- Sécurisation au niveau des trottoirs
 - Rue Normande, trottoir certes étroit existe et les élèves doivent l'utiliser en évitant d'aller sur la chaussée.
 - Boulevard Chasles, le trottoir sert régulièrement de parking obligeant les piétons à descendre sur la chaussée. La solution envisagée, confirmée par Monsieur le maire ; est d'installer des barrières (potelets) côté collège pour rendre le trottoir aux piétons et ainsi sécuriser les déplacements.

Un sondage auprès des élèves a été présenté lors de cette réunion ; il montrait qu'une part importante d'élèves souhaiterait changer de mode de déplacement au profit du vélo mais ce changement reste conditionné à la mise en place de pistes sécurisées.

Le sondage fait également état de la dangerosité de certains axes, rue Normande, Boulevard Chasles et Rue du Prieuré.

En réponse à la proposition faite par les éco-délégués de repenser l'aménagement du parking de stationnement des bus pour qu'il soit partagé, madame la conseillère départementale propose de faire intervenir l'agence technique départementale pour étudier la faisabilité d'une telle proposition.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 18h50.

**COLLEGE Michel
CHASLES
B.P.60061
28232 EPERNON Cedex**

N° de séance : 4

Date : 22 janvier 2019
Heure de début :
Heure de fin :

Présidence : Monsieur BELAYACHI

Secrétariat : M. YOUMBI

Nombre de membres présents : 18

**Procès-verbal
De la séance du conseil
d'administration
du 22 janvier 2019**

Quorum : 13

Ordre du jour

N° et nature des chapitres traités	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration destinataire
I – Conseil d'administration	2	
II – Gestion financière	2	
III- Bilan	1	
IV- Questions diverses	2	
(Ne pas mettre sur la même feuille un recto concernant un chapitre et le verso concernant un autre chapitre)		
Total des feuillets	7	

Le Président,

Le Secrétaire,



Transmis à :

Date :

Le Chef d'établissement

M. BELAYACHI